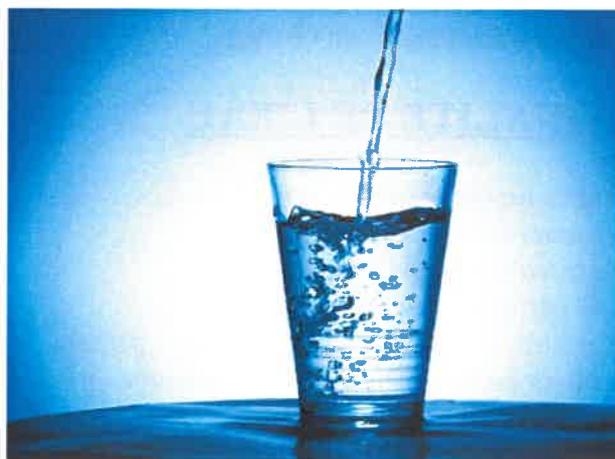


*Département du Loiret*

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE  
*Boësses – Echilleuses – Grangermont***

**RAPPORT ANNUEL  
2013**

**SERVICE PUBLIC  
DISTRIBUTION D'EAU POTABLE**



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice  
présenté conformément à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales et au décret n° 2007-675 du 2 mai 2007

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs  
peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

# SOMMAIRE

## I CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

- A) Présentation du territoire desservi
- B) Mode de gestion du service
- C) Nature des ressources en eau
- D) Nombre d'abonnements et Volumes vendus au cours de l'exercice
- E) Linéaire de réseaux de desserte

## II TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE

- A) Modalités de tarification
- B) Factures d'eau type
- C) Recettes

## III FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

- A) Branchements en plomb
- B) montants financiers
- C) Etat de la dette du service
- D) amortissements
- E) Présentation des travaux réalisés sur l'exercice
- F) Présentation des projets a l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

## IV SYNTHESE QUALITE DE L'EAU

- A) Qualité de l'eau
- B) Contrôles sanitaires réglementaires
- C) Rendement du réseau de distribution
- D) Indice linéaire des volumes non comptés
- E) Indice linéaire de pertes en réseau
- F) Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable
- G) Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

## V ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

## VI CONCLUSIONS

## VII ANNEXES : Factures d'eau 2013 (spécimen)

# I CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

## A) PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI

Le SIAEP BEG est un établissement public intercommunal de production et de distribution de l'eau potable. Avant sa distribution l'eau est traitée au chlore.

Ce syndicat regroupe 3 communes : Boësses, Echilleuses et Grangermont et est situé à 15 km à l'Est de Pithiviers, près de l'extrémité Nord du département du Loiret.

## B) MODE DE GESTION DU SERVICE ET ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

Le service est exploité en régie directe et dessert environ 1000 habitants.  
Il n'y a pas de contrat de prestation de service.

## C) NATURE DES RESSOURCES EN EAU

**Le syndicat n'a qu'une seule ressource.**

Le forage est implanté au Sud-Ouest du bourg central d'Echilleuses, à proximité de l'ancien captage du syndicat et du château d'eau.

Coordonnées :  $x = 607.620$   $y = 2351.250$   $z = + 123$  NGF N°BSS : 328 - 4 -55

**Informations sur le forage :**

*Débit nominal autorisé : 45 m<sup>3</sup>/h soit 600 m<sup>3</sup>/jour soit 120 000 m<sup>3</sup>/an*

*Volume prélevé en 2013 (71 612 m<sup>3</sup>/an) : m<sup>3</sup>, pour mémoire le volume prélevé en 2012 était de 79 121 m<sup>3</sup>/an.*

**Coupe géologique :**

La coupe géologique a été dressée par ANTEA.

Les différentes strates traversées ont été indiquées dans la présentation géologique :

0 à 11 m : calcaire de Pithiviers

11 à 36 m : molasse du Gâtinais

36 à 65 m : calcaire d'Etampes

65 à 90 m : sables de Fontainebleau

90 à 96 m : molasse d'Etrechy

96 à 126 m : calcaire de Brie

126 à 132 m : marne de Romainville (mal individualisée)

132 à 150 m : calcaire de Champigny

**Coupe technique :**

Cette coupe est également fournie par ANTEA.

Foration au rotary	812 mm de 0 à 37m (après réalésage) 610 mm de 37 à 98 m (après réalésage) 311 mm de 98 à 150 m (avec marteau fond de trou)
Tubage	711 mm de 0 à 36m, acier de 10 mm, cimenté 473 mm de 0 à 97m acier de 12 mm, cimenté
Colonne captante crépinée	168 mm inox, ep. 4 mm avec massif de gravier Nervures repoussées de 0.5 mm

**Caractéristiques hydrodynamiques :**

Le niveau statique a été mesuré à 42.09 m de profondeur, soit à + 80.9 NGF.

Un essai de pompage par paliers a été réalisé : à 125 m<sup>3</sup>/h le débit critique n'est pas atteint.

**Périmètre de protection**

OUVRAGES	RAPPORT HYDROGEOLOGIQUE	DATE AVIS DU CDH	DATE ARRETE PREFECTORAL
Forage « L'Arpent Chaud »	Novembre 2003	24/02/2005	03/03/2005

**D) NOMBRE D'ABONNEMENTS ET VOLUMES VENDUS**

En 2013 il y avait 703 contrats 43 951 m<sup>3</sup> d'eau vendus (Boësses : 17 870, Echilleuses 16 578 :, Grangermont 9 503).

En 2012 il y avait 719 contrats 47 960 m<sup>3</sup> d'eau vendus (Boësses : 19 904, Echilleuses : 16 492, Grangermont 9 588).

**E) LINEAIRE DE RESEAUX DE DESSERTE (hors branchements)**

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 24 kilomètres environ.

## II TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE

### A) MODALITES DE TARIFICATION

Le service est assujetti à la TVA. La délibération fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice est datée du 1<sup>er</sup> octobre 2012, et effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

PART DE LA COLLECTIVITE	REMUNERATION DU SERVICE	1 <sup>ER</sup> JANVIER DE L'EXERCICE
Frais d'accès au service	0.00	0.00
Part fixe (E HT/an)	Abonnement compteurs Ø 15/25	17.29
	Abonnement compteurs Ø. 30	39.00
	Abonnement compteurs Ø. 40	50.82
	Abonnement compteurs Ø. 100	70.91
Part proportionnelle (€/HT/m3)	Au m3	2.03
TAXES ET REDEVANCES		
	TVA	5.50%
	Redevance Agence Bassin	0.0629
	Redevance lutte contre la pollution (Boësses)	0.3700
	Redevance lutte contre la pollution (Echilleuses, Grangermont)	0.4000

### B) FACTURES D'EAU TYPE

Les composantes de la facture d'eau d'un ménage de référence (120 m3) sont les suivantes :

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	Part collectivité	Taxes et redevances	
		Boësses	Echilleuses/Grangermont
<i>Part proportionnelle HT</i>	243.60	51.95	55.55
<i>Part non proportionnelle HT</i>	17.29	//	//
<i>Tva</i>	14.35	2.86	3.06
<i>Montant non proportionnel (%)</i>	6.28%	0%	0%
<i>Part délégataire</i>	néant	néant	néant

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	Part collectivité	Taxes et redevances	
		Boësses	Echilleuses/Grangermont
<i>Part proportionnelle HT</i>	243.60	51.95	55.55
<i>Part non proportionnelle HT</i>	17.29	//	//
<i>Tva</i>	14.35	2.86	3.06
<i>Montant non proportionnel (%)</i>	6.28%	0%	0%
<i>Part délégataire</i>	néant	néant	néant

*NOTA BENE : Les composantes se décomposent en part proportionnelle et en part non proportionnelle (part fixe). Le rapport de la part non proportionnelle sur la somme de la facture devant être inférieure pour les communes rurales. Cette valeur passe à 40% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.*

## **C) RECETTES**

	<b>Année N en € (HT)</b>	<b>Année N-1 en €</b>
<b>Ventes d'eau</b>	89 406.55	89 781.28
<b>Taxes abonnement compteurs</b>	11 891.25	12 380.69
<b>Autres prestations (taxe nouveau branchement, fermeture/ouverture compteur...)</b>	0.00	2 778.50
<b>Aides, contribution .....</b>	0.00	0.00

## **III FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS**

### **A) BRANCHEMENTS EN PLOMB (à notre connaissance)**

	<b>Année N</b>	<b>Année N-1</b>
Nombre de branchement en plomb changé dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restant à changer au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année de présentation du rapport	0	0
Pourcentage de branchements en plomb changés dans l'année par rapport au nombre total de branchements en plombs	//	//
Pourcentage de branchements en plomb restant à changer au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année de présentation du rapport, par rapport au nombre total de branchements en plomb	//	//

### **B) MONTANTS FINANCIERS**

	<b>Année N</b>	<b>Année N-1</b>
Montants des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	68 197.01	25 850.00
Montants des subventions	0.00	4 029.40
Montants des travaux sur branchement au budget général	12 518.21	34 929.75

### **C) ETAT DE LA DETTE DU SERVICE**

Le SIAEP a deux emprunts en cours ; dont la dette en capital restant dû au 31 décembre 2013 est de 298 051.03 €.

Le montant remboursé durant l'exercice est de 8 794.91 € concernant les intérêts et de 9 245.59 € concernant le capital, et 3 516.57 € concernant les ICNE (\*).

### **D) AMORTISSEMENTS**

Durant l'exercice, la collectivité a amorti pour 52 376.74 € de biens et 43 273.05 € de subventions.

---

(\*) ICNE : intérêts courus non échus

## **E) PRESENTATION DES TRAVAUX REALISES SUR L'EXERCICE**

Le SIAEP BEG a continué le renouvellement des branchements des abonnés pour un montant de 12 518.21 € HT.

Dans le cadre des travaux programmés avec le bureau d'Etudes, IRH, le **renforcement du réseau d'eau**, route d'Ondreville à Grangermont a été effectué. Le montant total des travaux s'élève à 58 037.00 € HT.

En 2014, le 2<sup>ème</sup> programme concernant la mise en conformité et sécurité de la gestion de la ressource sera réalisé.

## **F) PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE**

En 2014, les travaux de la mise en conformité et en sécurité de la gestion de la ressource seront réalisés. Les données du château d'eau seront enregistrées sur l'ordinateur du secrétariat du SIAEP, par le biais du logiciel SOFREL et pourront être exploitées notamment en matière de fuites d'eau sur les canalisations principales.

# **IV INDICATEURS DE PERFORMANCE**

## **A) QUALITE DE L'EAU**

<i>Analyses</i>	<i>Nombre de prélèvements réalisés</i>	<i>Nombre de prélèvements non-conformes</i>
<i>Microbiologie</i>	11	00
<i>Paramètres physico-chimiques</i>	11	11 <sup>(*)</sup>

(\*) Le taux de sélénium est non-conforme aux exigences réglementaires.

## **B) CONTROLES SANITAIRES REGLEMENTAIRES**

La DDASS d'Orléans est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Plusieurs prélèvements pour contrôle sont effectués tout au long de l'année.

### **MOYENNE DES RESULTATS : Synthèse de l'année 2013**

#### **MICROBIOLOGIQUES**

Eau conforme à la norme -  $< 1 \text{ UFC/ml}$

#### **Caractéristiques organoleptiques et notamment la TURBIDITE**

Eau conforme - *Moyenne : 0.11 NFU*

#### **Physicochimiques et notamment le PH**

Eau conforme (entre 6.5 et 9) - *Moyenne : 7.63 pH*

#### **Physicochimiques et notamment la conductivité**

Eau conforme (entre 200 à 1100) - *Moyenne : 494  $\mu\text{S/cm}$*

#### **Physicochimiques et notamment les métaux : SELENIUM**

Résultat non-conforme aux exigences réglementaires - *Moyenne : 0.018mg/l (doit être  $< 0.010$ )*  
Toutefois, la consommation d'une eau contenant jusqu'à 20  $\mu\text{g/l}$  peut être tolérée, en diminuant la consommation de compléments alimentaires à base de sélénium.

#### **Physicochimiques et notamment les anions : NITRATES**

Eau contenant peu de nitrates ( $< 50$ ) - *Résultat : 7.6 mg/l*

#### **Physicochimiques et notamment les PESTICIDES**

Eau conforme à la norme - *Aucun dépassement de la limite de qualité n'est observé.*

### **AVIS SANITAIRE GLOBAL**

Eau d'alimentation de qualité conforme au Code de la Santé Publique pour l'ensemble des paramètres mesurés.

A Noter, la teneur en sélénium qui dépasse la limite maximale admise pour les eaux de consommation humaine. Il est recommandé aux femmes enceintes, nourrissons et personnes sous traitement médical à base de sélénium de ne pas utiliser cette eau pour l'alimentation.

### **C) RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION**

*Les volumes sont annuels (en m3/an).*

	<b>En 2013</b>	<b>Pour mémoire en 2012</b>
Volume produit (V1)	71 612 M3	79 121 M3
Volume importé (V2)	0 M3	0 M3
Volume exporté (V3)	0 M3	0 M3
Volume mis en distribution (V4)	71 612 M3	79 121 M3
Pertes (V5)	22 061M3	25 765 M3
Volume consommé autorisé (V6)	49 551 M3	53 356 M3
Volume comptabilisé (V7)	43 951M3	47 756 M3
Volume consommateurs sans comptage (V8)	600 M3	600 M3
Volume de service du réseau (V9)	5 000 M3	5 000 M3

Le rendement de réseau de distribution est de **69.20 %**. Ce rendement est conforme car il est supérieur au seuil fixé par le décret « fuites » du 27 janvier 2012.

### **D) INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS**

L'indice des volumes non comptés est de **3.2 m3/km/jour**.

### **E) INDICE LINAIRE DE PERTES EN RESEAU**

L'indice linéaire de pertes en réseau est de **2.5 m3/km/jour**.

### **F) TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE**

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0%**

### **G) INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU**

L'indice d'avancement de la protection de la ressource est de **60%**.

*(Pour obtenir 80% l'arrêté préfectoral doit être mis en œuvre (servitudes, travaux) et pour obtenir 100% il faut qu'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté soit mise en place. Ces 2 derniers points ne dépendent pas que du SIAEP pour que cela soit mise en place.)*

## **V ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISE DANS LE DOMAINE DE L'EAU**

### **ABANDON DE CREANCES OU DE VERSEMENTS A UN FOND DE SOLIDARITE**

En 2013, le service des eaux a passé la somme de 1 654.41 € HT en abandon de créances.

## **VI CONCLUSIONS**

Le prix du m3 d'eau a été augmenté dès la facturation 2013 afin d'assurer les travaux qui ont et qui seront réalisés en 2013 et 2014.

En fin d'exercice 2013 l'autofinancement du SIAEP est de 180 443.81 € ce qui permettra de financer une bonne partie des travaux Gestion de la ressource.





